

≡ CAVES ≡

COOPÉRATIVES EN LANGUEDOC ROUSSILLON

Sommaire

145 — Composition de la cave coopérative

 La cuverie : superposée ou annulaire ?

Difficultés de la typologie

Les combinaisons de parties constituantes

Quelques exceptions

155 — Variations typologiques, variations géographiques

Les plans allongés

Les plans massés

169 — Fabriquer du vin

171 — Les différentes techniques de vinification

La vinification en rouge

La vinification en blanc (sec)

 Et le rosé ?

Le mousseux

Mistelles et VDN

177 — Les coopératives : un siècle de progrès technique

Progrès matériels

Cuve, cubis..., bibs et bouteilles

195 — Alcool et eaux-de-vie : les distilleries coopératives de l’Hérault

196 — 1905-1918 : des brûleries syndicales aux premières distilleries coopératives

200 — Les bâtiments abritant les distilleries coopératives

203 — Le traitement des marcs : calandres ou cuves à diffusion ?

205 — L’expansion de la distillation coopérative : 1919-1929

206 — Une typologie adaptée aux processus et aux méthodes de fabrication

210 — La valorisation des « déchets » : l’exploitation des sous-produits de la vinification (tartres et huile de pépins de raisin)

212 — L’intensification de la production (1930-1947)

217 — Les caves coopératives : L’affirmation d’un patrimoine régional pour le XXI° siècle

218 — Les caves coopératives face à la reconversion du vignoble méridional

L’héritage de la production de vin de masse

La redéfinition des stratégies des coopératives

L’arrêt de la course au volume

De nouvelles contraintes techniques pour les caves

Construire une nouvelle image pour les vins

Les pressions du développement régional

220 — Aménagements, démolitions ou reconversions des bâtiments

Le maintien de la coopérative dans le bâtiment originel

La démolition comme nécessité technique ou projet immobilier

Ventes et réhabilitations pour des projets privés autour du vin

De nouvelles vie privées ou publiques en dehors du vin

227 — Vers la reconnaissance d’un patrimoine architectural régional

Les prémices d’une période critique

L’affirmation hésitante et controversée d’un patrimoine local

Le développement d’actions à l’échelle régionale

231 — Annexes

Remerciements

Notes

Élèments de bibliographie sur les caves coopératives

Listes départementales des édifices recensés en 2008-2009

Liste des édifices recensés en 2009

5 — Éditorial

Le Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon

13 — Les caves coopératives du Languedoc-Roussillon dans l’histoire

14 — 1886-1907 : du syndicat à la cave coopérative, la génération de la Révolution

17 — 1907-1914 : l’offensive pragmatique succède à celle du militantisme politique

19 — 1920-1950 : la génération de la République productiviste

22 — 1957-1984 : la génération des caves de l’Europe qualitative

24 — 1984-2000 : les exigences de réussite économique ou le conflit des générations

26 — Les années 2000 : la génération de l’économie-monde

29 — Les maîtres d’œuvre : de l’équerre à la truelle

31 — Le temps des pionniers : 1905-1914

Pierre Paul (1853-1935)

André Cassan (1862-1933)

Jules-Pierre Reverdy (1873-1956)

38 — La reprise de l’entre-deux-guerres

Les bâtisseurs de caves dans le Gard

Le mouvement impulsé par l’exposition de 1937

La coopérative de Tavel et l’architecture régionaliste en Languedoc

L’identité méridionale

Les Audois de l’entre-deux-guerres

Les bâtisseurs du Biterrois

73 — Les trente glorieuses ?

78 — Les maîtres d’œuvre sur un terrain de rivalités et d’influences

85 — Un décor pour l’antre de Bacchus

85 — De l’utile... à la revendication identitaire

88 — De la modénature à l’œuvre sculptée

Les sculptures d’Armand Pellier

Les sgraffites

Le groupe des sculpteurs montpelliérains

Les dernières œuvres

114 — Au terme d’un siècle de construction

117 — La cave coopérative vinicole : entre architecture industrielle et œuvre architecturale

120 — La coopération viticole en quelques chiffres

Variations chronologiques

Comparaisons provençales

L’intérêt économique de la coopération

123 — Cave modèle, modèle de cave ?

Entre théorie et action

Continuités et ruptures

Un encadrement administratif et technique de qualité

134 — Mise en œuvre des matériaux, couvertures

Matériaux traditionnels, innovations techniques

 Charpentes : métal ou béton ?

Couvertures

Heurs et malheurs de la construction...

Les premières tentatives d'organisation du marché sont autant de réactions aux problèmes présents sur les marchés du vin dès la fin des années 1880. Les vignes ont été replantées après la débâcle phylloxérique, avec beaucoup de courage et d'argent ; le vin abonde à nouveau sur le marché, mais les mauvaises habitudes de faire circuler des vins plus ou moins fraudés, voire artificiellement composés, perdurent ; elles ont été prises et tolérées lors de l'étiage vinicole entretenu par l'insecte ravageur. Celui-ci a été vaincu, mais les prix restent inexorablement bas, et les tractations commerciales implacables ; les producteurs enragent de voir les intermédiaires imposer leur loi.

1886-1907 : du syndicat à la cave coopérative, la génération de la Révolution

Que peuvent faire les producteurs de cent ou deux cents hectolitres de vin – fort nombreux à l'époque – lorsque le courtier à la solde du négociant leur dit « *voire vin casse* » ? Le brader à vil prix ou le garder en cave. Mais alors comment loger la prochaine récolte ? Dès 1886, à Perpignan, le Syndicat agricole des Pyrénées-Orientales opère les premiers rapprochements entre producteurs et consommateurs ; quatre ans plus tard, il organise une bourse du vin. Le succès n'est pas au rendez-vous, mais l'initiative fait école. À Saint-Paul-de-Fenouillet, en 1893, le syndicat local est chargé de mettre en relation directe producteurs et consommateurs : *Les Vignerons de l'Agly* et *Les Viticulteurs du Boulou* s'organisent respectivement à Rivesaltes et au Boulou ; les Languedociens font de même. Le 11 août 1901, alors que se tient le congrès régional de Montpellier, les syndicats ayant pour objet la vente des vins décident de fixer un prix minimum pour les transactions : il s'agit d'aider les producteurs à ne pas céder aux exigences du négoce, tout en luttant contre l'avitissement des prix en période de marasme. D'autres expériences se préparent. Nous sommes en 1901, au cœur d'une crise qui s'aggrave d'année en année depuis une décennie. Face à l'océan de vins qui déferlent sur les marchés (vins importés, vins falsifiés), les vigneron languedociens et roussillonnais sont déterminés à vaincre leur isolement commercial ; l'organisation coopérative a le vent en poupe.



→ fig. 1 – *Les Vignerons Libres* de Maraussan (34), 1901 (archives privées de la cave).

← fig. 2 – Façade sur rue de la cave des *Vignerons Libres* de Maraussan (34).





fig. 4 – Papier à entête de la Caisse régionale du Crédit agricole (A.D. Aude 1104 W 132, reprod. J.-M. Sauget).

fig. 5 – Papier à entête de la société Célestin Coq (Archives de la cave d'Ouveillan, reprod. J.-M. Sauget).



Enfin, la caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel donne sa garantie au remboursement des avances faites par la caisse nationale. L'État facilite donc les opérations techniques et financières, aide parfois assimilée à une ingérence dans une institution associative.

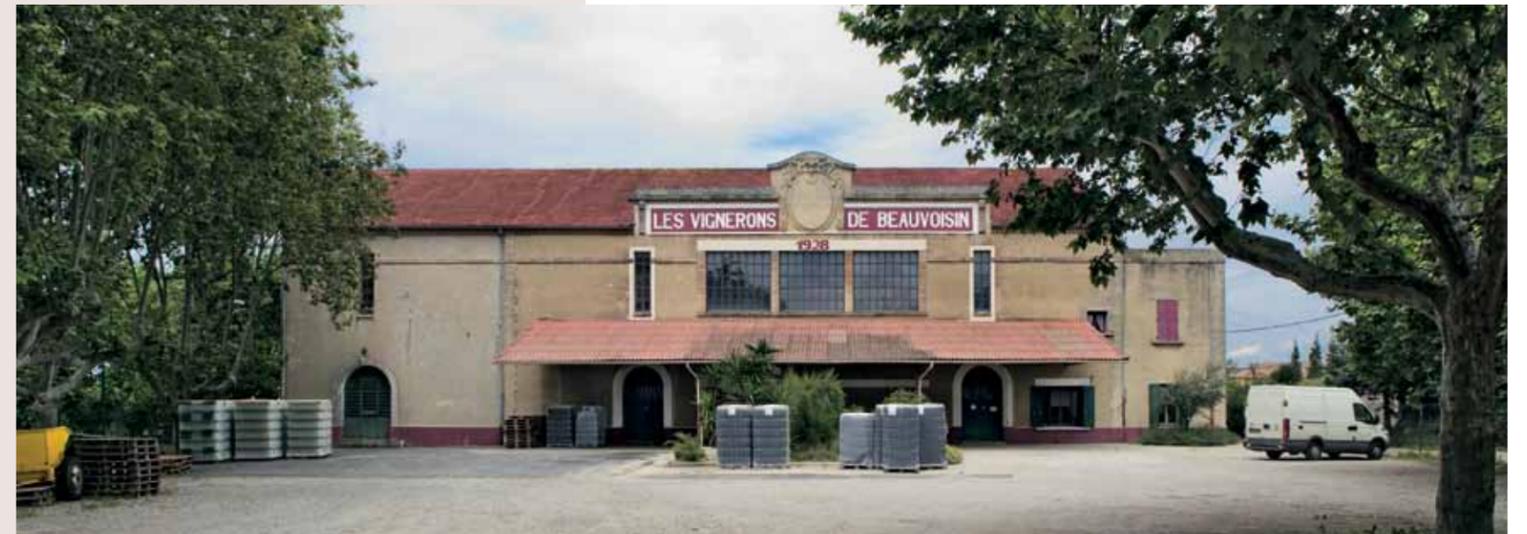
Par leurs statuts, les caves coopératives sont des associations volontaires de vigneron, dans le prolongement de l'organisation syndicale : chaque sociétaire doit être membre du syndicat agricole de la commune. Il souscrit généralement un nombre de parts, proportionnel à sa récolte ; l'ensemble des parts constitue le capital social de la cave coopérative. La « part » n'est pas une « action » et sa gestion ne génère pas de spéculation financière. Les sociétaires se réunissent chaque année, en assemblée générale selon le principe « un homme, une voix ». Ils élisent les membres du conseil d'administration choisis parmi les leurs ; ce conseil a la charge de la direction générale des affaires et rend compte, régulièrement, du bilan. Il élit en son sein un bureau, composé des président, vice-président, secrétaire, trésorier, conformément à la loi sur les associations (1901). Le président veille à la bonne exécution des décisions du Conseil et représente, à l'extérieur de la cave, l'ensemble des vignerons-coopérateurs. Un gérant ou directeur, un comptable, divers autres salariés, complètent, au fur et à mesure des besoins, les postes utiles à la bonne marche de l'entreprise. Il s'agit d'un personnel exécutant placé sous l'autorité des coopérateurs. Association volontaire de personnes et non société de capitaux, la solution coopérative est originale en ce début du XX^e siècle : le vigneron gère sa propriété à sa guise, s'associe pour faire et vendre son vin. Le coopérateur exerce une responsabilité directe, par son vote, sur la gestion de la cave entièrement assurée par les coopérateurs élus. Une première distillerie coopérative se met en place à Olonzac (1910) pour traiter les sous-produits de la vinification.

Tandis que foulo-pompes et pressoirs neufs font rêver les petits récoltants, un vaste débat s'ouvre sur le renom des vins produits collectivement dans les « vineries » : quel vin donnerait des tombereaux de raisins dans une cuve anonyme ? Les temps sont plus à la défense collective qu'à la dégustation élitiste. Celle-ci reste cependant présente dans l'esprit des Frontignanais : en 1909, Victor Anthérieu, négociant en vins et maire de la ville, propose aux producteurs de muscat de constituer une coopérative de production ; en échange de la qualité « irréprochable » garantie par ces fournisseurs, il s'engage à acheter l'intégralité des volumes annuellement produits. Les vignerons de Maury (Pyrénées-Orientales) envisagent de se doter d'une cave de réserve et de vieillissement (1911). Dans le département du Gard, Charles Gide, l'un des théoriciens du mouvement coopératif des consommateurs, se plaît à énumérer divers crus dans les colonnes de la *Revue d'Économie Politique* : Châteauneuf-du-Pape, Tavel, Lédénon, Langlade, Costières de Saint-Gilles ; pour ce propriétaire de Bellegarde, il ne saurait y avoir de noyade du bon vin sous l'effet de la solidarité vigneronne. Syndicats agricoles, caisses de crédit agricole, caisses d'assurance mutuelle, composent, en Languedoc comme ailleurs, l'organisation associative des campagnes. L'efficacité de l'instrument coopératif s'est imposée. En 1912, les vignerons du Midi suscitent une Fédération des Associations Viticoles de France dont le président de la Confédération Générale des Vignerons (CGV) fait office de secrétaire général ; ainsi est couronné, en quelques années à peine, un système défensif complet, dans lequel chaque catégorie de producteurs conserve sa place dans le monde commercial. Et celui-ci enflé encore après la Première Guerre mondiale.

1920-1950 : la génération de la République productiviste

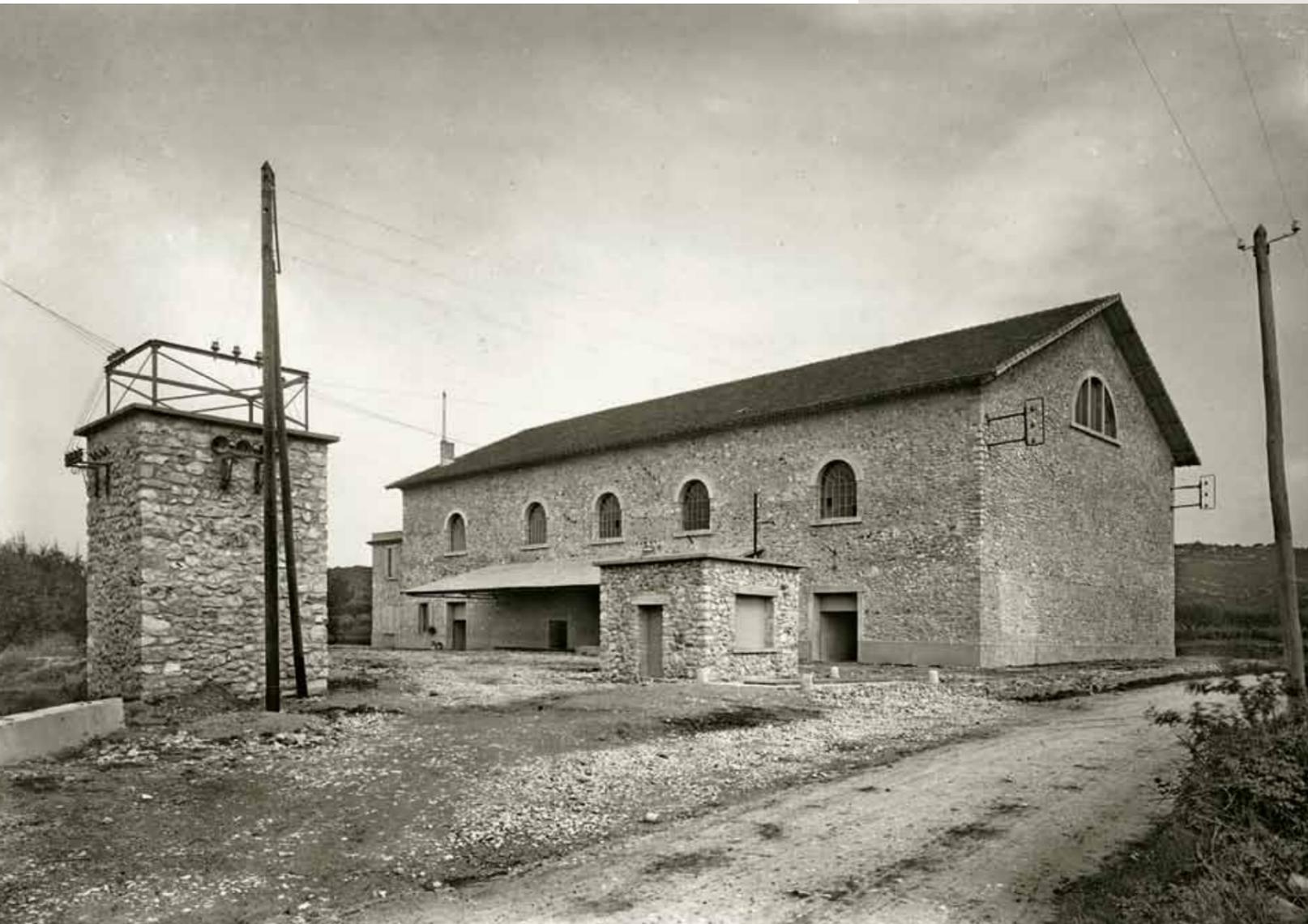
Les années 1920 se déroulent sous le signe de la mise en œuvre d'une production industrielle, tant en Languedoc qu'en Algérie ; les deux rives de la Méditerranée déversent des flots de vin de manière croissante sur le marché national. Les pionniers de l'organisation coopérative, en marche depuis le début du siècle, ont prouvé le bien-fondé de leur choix ; les avantages de la coopération s'imposent à tous ceux qui ne trouvent pas dans leurs fonds propres les sommes nécessaires à l'agrandissement de leurs caves, ou à l'amélioration de leur équipement technique conforme aux normes du moment. Les récoltants sont de plus en plus nombreux à solliciter leur adhésion auprès de l'assemblée générale ; ils concourent à la mise de fonds afin d'établir une juste répartition des charges entre les coopérateurs de la première heure et les retardataires. Relayé par la petite propriété villageoise, le mouvement coopératif se généralise d'abord dans les plaines avant de gagner les cantons de vieille tradition vigneronne. Le rythme de construction des caves coopératives, continu dans les années 1920, s'accélère dans la décennie suivante, et culmine en 1937-1938. Ces caves de la nouvelle génération sont orientées vers une production quantitative. Certaines se révèlent rapidement trop petites et il faut les agrandir. La multiplication des caves génère le besoin d'une coordination « pour instruire et défendre » ; ce rôle est assigné à la Fédération Méridionale des Caves Coopératives, mise en place dès 1924. Chaque département est invité à fédérer ses propres caves, afin de défendre les intérêts économiques et professionnels des groupements agricoles, en l'occurrence ceux des coopératives de vinification, de logement et de vente. Créée après la Fédération des Pyrénées-Orientales (1924), du Gard (1926) et de l'Aude (1929), la Fédération des Caves Coopératives de l'Hérault voit le jour en juillet 1932. La direction de chaque fédération est assurée par un conseil, composé des présidents des sociétés adhérentes et de délégués, en nombre proportionnel au poids économique de chaque cave. Une publication, *Le Vigneron coopérateur*, assure la défense de l'artisan viticole. L'organisation coopérative se renforce en 1932, par la mise en place d'une Confédération Nationale des Coopératives Viticoles de France.

fig. 6 – Cave coopérative de Beauvoisin (30) : vue générale. (H. Floutier, architecte, 1928).



Il place les quais de réception sur un des murs gouttereaux, alors ouvert de plusieurs baies couvertes en plein-cintre (Combas) ou par des arcs segmentaires (Gallargues-le-Montueux en 1928), pour éclairer l'espace de travail situé au cœur du fer à cheval. Les pignons sont eux aussi percés de fenêtres thermales donnant jour au sommet des cuves (Beauvoisin). Apparemment Floutier s'inspire des ouvertures des filatures cévenoles, dans sa manière de percer les murs gouttereaux de grandes baies couvertes d'un arc en plein-cintre (Combas, Congénies) (fig. 31). L'œuvre de Floutier est remarquable par la recherche qu'il mène, tout au long de sa vie, dans l'amélioration du plan et des volumes ainsi que dans l'ornementation des caves dont il a la charge. Si dans ses toutes premières réalisations, il suit apparemment les prescriptions du Génie rural, c'est pour mieux s'en démarquer et les améliorer dans ses travaux ultérieurs. Dès 1928, il introduit des éléments décoratifs importants : à Beauvoisin, la façade principale couronnée d'un fronton horizontal possède en son centre un cartouche surmonté d'un mascarón de pierre empruntant les traits de Bacchus¹²⁷. S'écartant du plan type du service du Génie rural, Floutier pousse au maximum l'idée d'une rationalisation de la cave coopérative. L'aboutissement extrême d'une de ses expérimentations a lieu à Saint-Théodorit en 1929-1930. Il abandonne le plan carré ou rectangulaire jusque-là de

fig. 31 — Cave coopérative de Combas au moment de sa création. Au premier plan le transformateur électrique, au second la bascule et au fond la cave avec le logement de fonction qui lui est accolé. Henri Floutier, architecte.



rigueur pour un plan semi-circulaire parfait, s'organisant autour de l'espace de travail, aboutissement géométrique du plan en fer à cheval (fig. 32). Le bâtiment est couvert par une terrasse, supportée par une solide charpente, le tout constitué de béton armé (fig. 33).

Floutier obtient ainsi pour volume un demi-cylindre auquel est accolé le logement du gérant. L'expérience d'un tel plan de cave reste unique. Peut-être s'est-il inspiré du plan des temples de Vauvert et de Beauvoisin, eux aussi semi-circulaires, œuvres de l'architecte nîmois Charles Durand (1762-1840), qu'il a dû observer, notamment lors de son passage à Beauvoisin. On ressent aussi nettement à Saint-Théodorit l'influence du goût qui s'est développé après l'exposition des Arts Décoratifs de 1925, avec une simplification des lignes et une nette volonté de symétrie dans les volumes, les percements des baies et la disposition du décor, deux grands reliefs moulés fixés dans le bandeau d'attique de la façade. Une corniche ceinture la totalité du bâtiment où aucune oblique de toiture ne perturbe les lignes verticales et horizontales. Enfin, un auvent horizontal supporté par six consoles, en béton, remplace l'habituel agencement de fer et de tôle ondulée. Tout paraît stable et solide. Une impression « classique » émane de la régularité de cette construction géométrique.

Le mouvement impulsé par l'exposition de 1937

Le mouvement régionaliste architectural initié au XIX^e siècle, largement développé en France au moment de la reconstruction des territoires dévastés par la Grande Guerre, se trouve bien désuet à la fin des années 1920¹²⁸. Pourtant les régions méridionales qui n'ont pas été touchées par les destructions de la Première Guerre mondiale restent un peu en retrait par rapport à ce mouvement. Les idées régionalistes avaient malgré tout gagné les esprits de quelques rares maîtres d'œuvre catalans ou languedociens, tels Albin Palatan¹²⁹ ou Édouard Mas-Chancel. Quand Gustave Umbdenstock (1866-1940) rédige la préface du recueil des œuvres de son ami Mas-Chancel, celui-ci le présente comme « un apôtre convaincu du régionalisme ». Le recueil est d'ailleurs intitulé *Architecture Catalane Française*¹³⁰. D'autres architectes, plus jeunes, tel Joseph Roque, louvoient entre style moderne et style régional. En règle générale, pour la plupart l'indécision entre modernisme, rationalisme et régionalisme, perdure jusqu'à la fin des années 1930. C'est alors que le régionalisme trouve un nouveau souffle, écho, semble-t-il, de l'Exposition des Arts et Techniques dans la Vie moderne tenue à Paris du 25 mai au 25 novembre 1937. Son influence est tout de suite ressentie jusque dans la construction des coopératives. Pour le commissaire général de l'exposition, Edmond Labbé (1868-1944), l'art et la technique ne s'opposent pas : le beau et l'utile doivent être, dit-il, indissolublement liés. De plus, l'idée d'une relance économique en cette période de crise s'exprime clairement dans tous les discours, relance qui doit non seulement toucher Paris mais également toutes les provinces françaises. L'idée est donc de demander aux provinciaux d'apporter leur pierre à l'œuvre de promotion internationale des industries et arts français. Le commissaire général reprend les propos de l'économiste Alfred Neymarck (1848-1921), tenus à l'issue de l'exposition de 1889, pour démontrer tout l'intérêt que chaque province peut retirer d'une telle manifestation. L'exemple qu'il choisit pour convaincre ses partenaires provinciaux est le vin : « On a beaucoup banqueté, beaucoup bu, beaucoup mangé pendant ces six mois de fête. Je ne crois pas que jusqu'à présent, les vignobles parisiens que nous connaissons par la piquette agréable, sans doute, de Suresnes, aient supporté la comparaison avec les vins de Champagne, du Bordelais et de la Bourgogne, ou avec ceux du Midi »¹³¹. Ces propos sont, bien sûr, entendus par les responsables languedociens qui font alors la part belle à la vigne et au vin. À côté des grands pavillons nationaux ou thématiques, tout un secteur, appelé le « Centre régional », est prévu pour accueillir les régions où chacune dispose d'un pavillon qui lui est propre. Edmond Labbé souhaite que ce centre soit « la petite exposition de chaque province restituant exactement son visage... »¹³².

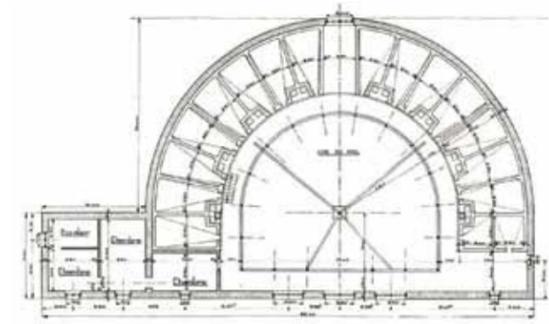


fig. 32 — Cave coopérative de Saint-Théodorit. Plan. Henri Floutier, architecte (A. D. 30, 7 M 44).

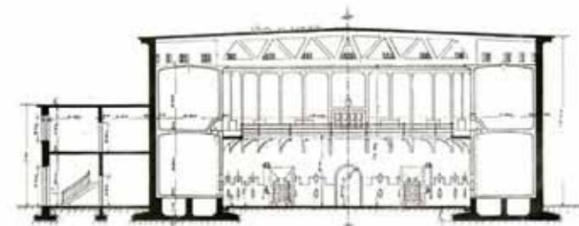


fig. 33 — Cave coopérative de Saint-Théodorit. Coupe. Henri Floutier, architecte (A. D. 30, 7 M 44).

En venant dans le Gard, Leenhardt entre en concurrence avec quelques-uns de ses confrères nîmois, comme lui anciens élèves des Beaux-Arts de Paris. Parmi eux se trouve Louis Albin Émile Palatan (1881-1950), inscrit à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts en 1905 où il suit les cours de Laloux¹¹⁹. De retour dans sa ville natale, il exerce la fonction d'architecte départemental¹²⁰. Il apparaît sur les chantiers de deux caves vinaires : d'abord sur celui de la coopérative de Caveirac, où il est cité dans le compte rendu de la première réunion de la coopérative, en 1924¹²¹ ; puis sur celui de Vallabrègues, en 1930, où son intervention est également attestée au moment de son agrandissement¹²². Cette cave possède un plan carré avec des cuves sur trois de ses côtés, prélude du plan en fer à cheval. Quelques similitudes avec ses œuvres permettent de lui attribuer les caves de Nîmes-Saint-Césaire, Saint-Dionizy et peut-être de Clarensac. Pour Palatan, le plan en U ou en fer à cheval constitue une règle. L'espace de travail est éclairé par une grande baie couverte par un arc segmentaire, sorte de dérivé de la fenêtre thermique. La façade principale, sur laquelle il installe les quais de réception, est presque toujours un mur-pignon, sauf à Vallabrègues où elle se trouve sur un des murs goutte-reaux. Au centre du pignon, Palatan place un relief de béton moulé figurant une grappe de raisin enveloppée de quelques feuilles de vigne (Caveirac, Nîmes-Saint-Césaire, Saint-Dionizy). Sur le toit, il place des chiens-assis pour assurer la ventilation du local : on retrouve cette disposition sur les caves de Saint-Dionizy et de Vallabrègues. Ses constructions s'avèrent assez simples mais soigneusement bâties. Les murs sont soit enduits, soit de moellons calcaires soulignés de joints gras de ciment donnant l'illusion d'un appareillage polygonal. Sur le pignon, un bandeau enduit, rampant, indique en grosses lettres la fonction de la bâtisse *Coopérative de vinification... ou Coopérative vinicole...* (fig. 29) Apparemment, Palatan n'exerce son art auprès des coopérateurs qu'au début de sa carrière pour se consacrer presque exclusivement, entre les deux guerres, à sa fonction d'architecte départemental. À ce titre, il construit plusieurs groupes scolaires dont ceux d'Aigues-Mortes et de Saint-Césaire-de-Gauzignan. Il reçoit également des commandes privées et parmi ses principales réalisations se trouve l'hôtel Impérator de Nîmes¹²³. Grâce à sa fonction officielle, il jouit alors d'une certaine notoriété qui lui permet de réaliser quelques chantiers prestigieux comme l'aménagement de la Chambre de commerce de Nîmes en 1936, en collaboration avec son jeune confrère Henri Floutier.

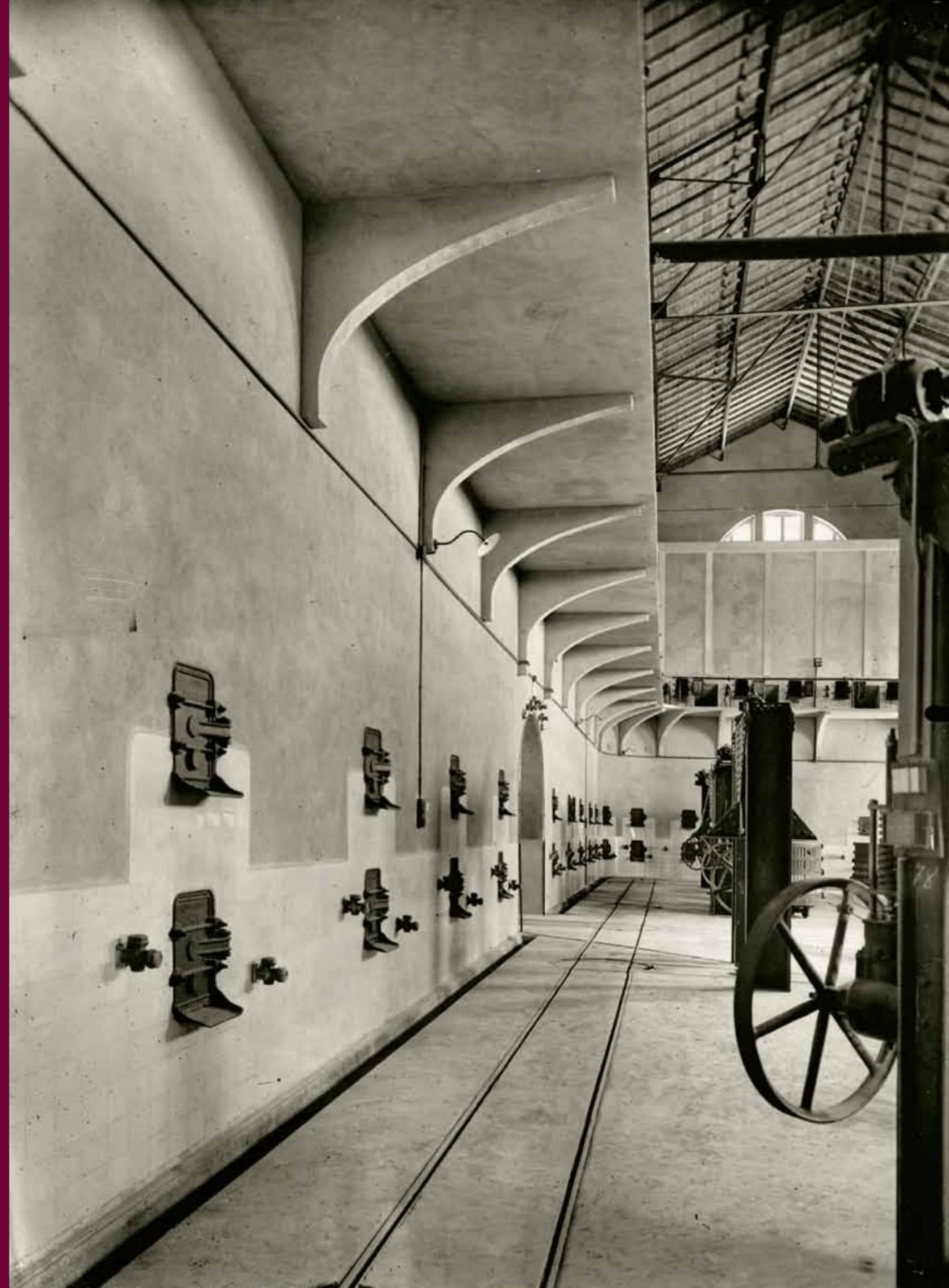
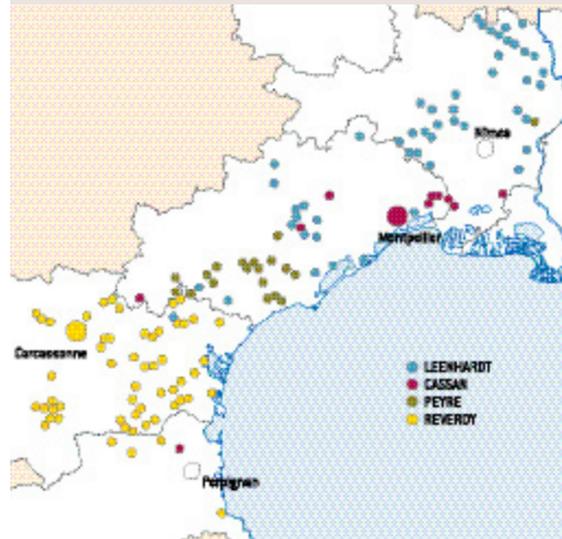
Né à Aigues-Mortes, Henri Jacques Lucien Floutier (1896-1973) reçoit sa formation à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris dans l'atelier de Gabriel Héraud (1866-1941) au début des années 1920¹²⁴. De retour dans le Gard, il s'intéresse immédiatement aux caves coopératives. Le 6 juin 1924, l'ingénieur agricole, A. Blanc, accepte que les travaux de la cave coopérative de Saint-Pons-la-Calm soient confiés à « M. M. Arnaud & Floutier ». Il est donc associé à son confrère nîmois, Gustave Arnaud (1834-Ca 1928), alors très âgé¹²⁵. La même année, il réalise, seul, la cave de Combas. Dès lors, il reste l'architecte des coopératives par excellence jusqu'à la fin des années 1960, intervenant sur plus de 70 établissements, soit des créations, soit des agrandissements, la plupart situés dans le Gard et quelques-uns en Ardèche (Villeneuve-de-Berg, Berrias), Corse (Sartène) ou Vaucluse (Beaume-de-Venise). Au cours de sa longue carrière, Floutier renouvelle l'aspect architectural des caves coopératives et exerce une influence considérable sur ses confrères travaillant sur l'ensemble de la région.

Le recueil de ses travaux publiés par les éditions d'Architecture, d'Industrie et d'Économie Rurale¹²⁶, vers 1930-1931, présente trois de ses premières caves coopératives : Combas (1924), Beauvoisin (1928) et Saint-Théodorit (1929-1930). Les liens confraternels l'unissant à Albin Palatan restent encore à préciser ; il semble cependant que Floutier, au début de sa carrière, adopte le schéma général appliqué par son aîné, c'est-à-dire des caves coopératives abritées par de vastes bâtiments parallélépipédiques couverts d'un toit à deux pentes dont l'organisation intérieure se fait selon un plan en fer à cheval (fig. 30).



↑ fig. 29 — Cave coopérative de Saint-Dionizy attribuée à Albin Palatan, architecte.

→ fig. 30 — Cave coopérative de Combas. Intérieur au moment de la création en 1924. Henri Floutier, architecte.





← fig. 57 — Cave coopérative de Couiza. Cuves de vinification. François Bouteillé, ingénieur.

→ fig. 58 — Cave coopérative de Routier. Tour de vinification. François Bouteillé, ingénieur.

de ce qui se faisait dans le Gard sous la direction du même Floutier. Le relief, placé sur la façade en 1948, représente des vendangeurs portant le costume catalan traditionnel.

- Henri Savoyen (1897-Ca 1979), né dans le nord de la France, travaille au début des années 1930 à Montauban puis s'installe à Perpignan où il reprend l'agence de Henri Sicart. C'est dans cette ville qu'il demeure en 1942 quand il est inscrit à l'ordre des architectes. Ce n'est qu'entre 1951 et 1965 qu'il s'occupe des caves coopératives de Torreilles et Collioure.
- Jacques-Aimé Vidal (1900-?), architecte à Narbonne, expose en 1930 des projets de magasins, de salles de café, et d'une terrasse de villa²²⁰. Il est inscrit à l'ordre des architectes en 1942 et cesse ses activités le 30 juin 1978²²¹. Il effectue quelques travaux sur les caves de Leucate en 1963-1964 et de Camplong en 1966 et 1968.

Parmi les maîtres d'œuvre de cette époque, l'un d'eux émerge, le Carcassonnais François Bouteillé (1906-1982). Inscrit à l'ordre des architectes le 14 mars 1947²²², il décide aussitôt de travailler à la modernisation des caves coopératives. Il construit, la même année, celle de Routier puis intervient à Alzonne, Campagne-sur-Aude, Cavanac (1962), Couiza, Floure, Gardie (1953), Limoux (cave des vins rouges), Mailhac, Montolieu, Rouffiac-d'Aude (1950), Saint-Couat-d'Aude, Salsigne, Villesèquelande (1952)²²³. Le directeur départemental de l'Agriculture déclare que le travail de Bouteillé consiste à « *dépouiller le bâtiment (domaine purement architectural) pour donner la priorité au fonctionnel découlant des impératifs œnologiques* ». Cette orientation transparaît dans les propos de Bouteillé lui-même : « *j'ai toujours voulu prouver qu'un architecte n'est pas uniquement un artiste, un esthète qui dessine de belles maisons et des arbres* »²²⁴. Il utilise des modénatures réduites à l'extrême comme les encadrements très saillants des baies mécaniquement dessinés au T et à l'équerre. François Bouteillé devient ingénieur plus qu'architecte, s'intéressant au résultat technique plus qu'à l'effet esthétique. Suivant ce principe, Bouteillé construit des édifices dans lesquels il ne laisse aucune place à l'inutile. Dans ses constructions, il se débarrasse même des murs d'enveloppe, créant ainsi « *un type de cave à ossature légère sur cuves cylindriques* », construisant de la sorte une « *structure assurant une ventilation efficace pour la maîtrise des températures en fermentation* » (fig. 57). Parmi ses travaux, le plus remarquable est la mise au point du système des cuves auto-vidantes, disposées dans une tour de vinification comprenant vingt cuves, principe pour lequel il dépose deux brevets d'invention en 1969. La même année il applique cette invention à la cave coopérative de Routier (fig. 58)²²⁵. Ce principe est rapidement adopté hors du département, à Estagel, mais aussi à l'étranger, au Portugal²²⁶.





« Cathédrale du vin » du Languedoc-Roussillon, la cave coopérative rythme le paysage et s'impose comme l'édifice emblématique du village. La « coopé » est chère aux Languedociens... Avec plus de 550 caves, la région s'érige en symbole du mouvement coopératif viticole français, marquant de son empreinte les mentalités et les campagnes.

Leur création, au début du XX^e siècle, s'inscrit dans une dynamique européenne, mais s'avère également être une réponse aux grandes crises qui secouent le Midi viticole. L'histoire des caves coopératives s'écrit à travers richesses architecturales et défis économiques sans cesse renouvelés.

Marquée par l'identité méridionale, des décors sculptés aux matériaux, l'architecture des caves coopératives oscille entre patrimoine industriel et œuvre architecturale.

Innovations industrielles et perfectionnement des techniques de vinification émaillent le récit des caves coopératives, aujourd'hui confrontées à la mondialisation et à la question de leur reconversion. D'où l'importance de mettre en perspective ce patrimoine méconnu et menacé, à la fois modeste et superbe.

45 €

Lieux Dits
Éditions



ISBN 978-2-914-528-80-1

